



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question orale n° 1428

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la rénovation du centre d'action éducatrice de Bures-sur-Yvette, dans l'Essonne. Cette rénovation doit permettre la réhabilitation des bâtiments administratifs, de la cuisine et du restaurant, ainsi que la création d'un gymnase et de logements pour les agents du ministère. M. Pierre Bedier, secrétaire d'État aux programmes immobiliers de la justice, était venu, le 20 novembre 2002, constater sur les lieux l'état du site. En avril 2003, suite à cette visite, des mesures de réhabilitation ont été annoncées. Les études de conception du gymnase devaient être achevées mi-2005, le commencement des travaux était prévu pour septembre 2005. Certains des travaux d'aménagement qui doivent permettre à l'équipe pédagogique d'assurer sa mission dans de meilleures conditions et d'assurer un accueil décent n'ont toujours pas commencé. Il lui demande des précisions quant au calendrier de ces opérations de rénovations.

Texte de la réponse

RENOVATION DU CENTRE D'ACTION EDUCATIVE DE BURES-SUR-YVETTE DANS L'ESSONNE

M. le président. La parole est à M. Pierre Lasbordes, pour exposer sa question, n° 1428, relative à la rénovation du centre d'action éducative de Bures-sur-Yvette dans l'Essonne.

M. Pierre Lasbordes. Outre une indispensable et urgente réhabilitation de l'ensemble des bâtiments, la rénovation du centre d'action éducative de Bures-sur-Yvette doit permettre la création d'un gymnase et de logements pour les agents du ministère.

M. Pierre Bédier, alors secrétaire d'État aux programmes immobiliers de la justice, était venu le 20 novembre 2002 constater sur place le délabrement du site. En avril 2003, à la suite de cette visite, des mesures de réhabilitation urgente ont été annoncées. Répondant ici même, lors d'une séance de questions orales sans débat le 8 juin 2004, Mme Nicole Guedj, alors secrétaire d'État aux droits des victimes, m'assurait de la rénovation prochaine des bâtiments administratifs, dont les travaux devaient commencer au mois de juillet 2005 pour être achevés courant avril 2006. La construction du gymnase, quant à elle, devait être lancée en septembre 2005 pour une livraison prévue en juillet 2006. Or, aujourd'hui, ces travaux n'ont toujours pas commencé, Loin d'être un luxe, ils doivent permettre à l'équipe pédagogique d'assurer sa mission d'accueil dans des conditions décentes. Aussi demandé-je au garde des sceaux, de bien vouloir préciser si les engagements pris par ses prédécesseurs, devant notre assemblée ainsi qu'auprès des élus de la commune, seront respectés.

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

M. Jean-François Lamour, *ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative*. Monsieur le député, je vous prie d'excuser l'absence de mon collègue Pascal Clément.

La valorisation du patrimoine immobilier et l'amélioration des conditions de travail des personnels de la protection judiciaire de la jeunesse constituent l'un des axes de l'action du garde des sceaux.

Les travaux envisagés au centre d'action éducative de Bures-sur-Yvette devaient permettre la réhabilitation des bâtiments administratifs, de la cuisine et du restaurant ainsi que la création d'un gymnase. Des études sur ces

différents projets ont été menées en 2005 par les services techniques de la protection judiciaire de la jeunesse. La conjoncture budgétaire actuelle, particulièrement délicate, a contraint la direction de la protection judiciaire de la jeunesse à reporter cette opération inscrite au contrat de plan État-région sur un exercice postérieur à 2006. La programmation pluriannuelle des opérations immobilières de la PJJ est en cours d'élaboration et ne permet pas, dans son état actuel, de préciser le planning de réalisation de cette opération. Cependant, le garde des sceaux souhaite que ce projet aboutisse dans les meilleurs délais, afin que les agents du ministère de la justice et les jeunes en difficultés puissent bénéficier de structures dans des conditions satisfaisantes et conformes à leurs attentes.

M. le président. La parole est à M. Pierre Lasbordes.

M. Pierre Lasbordes. Monsieur le ministre, vous ne serez pas surpris si je vous dis que je ne suis pas du tout satisfait de la réponse. En effet, je n'ai absolument pas été averti d'un tel décalage. J'ai pris bonne note de l'intérêt que le ministre porte à ce type de construction, mais j'attends des précisions supplémentaires en ce qui concerne les engagements. Il en va de ma crédibilité et de celle de l'État face aux élus et aux personnels de la PJJ.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1428

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2006, page 1105

Réponse publiée le : 8 février 2006, page 780

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 février 2006